Renseignements importants au sujet des cartes Mastercard™ BMO™ prépayées

Les frais et les taux ci-dessous entrent en vigueur le **3 février 2025**, et peuvent être modifiés.

Mastercard BMO prépayée		
Taux d'intérêt	La carte Mastercard BMO prépayée est une carte de paiement et non une carte de crédit. Ce produit n'entraîne aucun intérêt; aucun intérêt n'est facturé ni versé. Consultez l'article 3, « Utilisation de votre carte », de votre Contrat du titulaire de carte.	
Paiement minimum	Votre versement minimal correspond à tout solde débiteur indiqué sur votre relevé de compte. Vous devez payer le montant total du nouveau solde (dans le cas d'un solde débiteur), attendu que les soldes débiteurs ne sont pas autorisés sur votre carte. Votre carte doit avoir un solde créditeur pour que vous puissiez vous en servir. Consultez l'article 3, « Utilisation de votre carte », de votre Contrat du titulaire de carte.	
Opérations de change	Le taux de change utilisé pour convertir le montant d'une transaction en dollars canadiens correspond au taux de change que nous devons payer à Mastercard International à la date à laquelle la transaction est inscrite à votre compte, plus 2,5 % pour les achats et moins 2,5 % pour les remboursements.	
Frais liés à la carte	Frais annuels Les frais annuels de la carte sont facturés sur le premier relevé mensuel suivant la date d'ouverture de votre compte, que la carte ait ou non été activée, puis une fois par année, sur le relevé produit à la date anniversaire de votre compte.	
Autres frais	Les opérations et les éventualités ci-dessous sont assorties de frais qui sont votre compte le jour même de l'opération ou de l'éventualité en question: Opération ou paiement refusé dans ou à partir de votre compte Copie de relevé, de chèque ou de bordereau d'opération Frais pour remboursement du solde: • Par chèque • Par dépôt électronique ou dépôt direct Frais pour avance de fonds au guichet automatique (GA) ou à une institution financière qui accepte les cartes Mastercar • Avances en espèces, opérations en quasi-espèces et paiements de factures* au Canada • Avances en espèces et opérations en quasi-espèces effectuées à l'extérieur du Canada Frais d'inactivité:	40,00 \$ 5,00 \$ 10,00 \$ 3,00 \$ d: 5,00 \$
	 Après la date d'expiration ou jusqu'à ce que le solde de la carte soit ramené à 0,00 \$ 	5,00 \$ par mois

Remarques:

Le montant que vous transférez dans le compte n'est pas assuré en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada. S'il reste un montant d'argent dans le compte à la date d'expiration, ce montant est remboursé au titulaire principal, sur demande et après déduction des frais applicables.

Vos relevés de compte

Nous fournirons un relevé de compte papier seulement si le compte accuse un solde débiteur ou si le titulaire en fait la demande. L'information sur les opérations est disponible auprès du Centre contact clientèle de BMO ou sur bmo.com/mastercard/fr. Pour en savoir plus, consultez l'article 10, « Renseignements sur les opérations », de votre Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO prépayée.

Pour nous joindre

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur votre compte Mastercard BMO prépayée, communiquez avec le Centre contact clientèle de BMO, au 1-800-263-2263. Pour les clients sourds ou malentendants, BMO reçoit (en tout temps) les appels de fournisseurs de services de relais tiers formés pour relayer les communications par l'intermédiaire d'un service de relais téléphonique ou vidéo.



^{*} Les frais ne s'appliquent pas aux paiements de factures périodiques ou par prélèvement automatique établis selon une entente, ou lorsqu'un règlement de facture est efectué directement chez un commerçant.

Mastercard est une marque de commerce déposée, et le logo formé de deux cercles imbriqués est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisée sous licence.